

Rapport public Parcoursup session 2022

Université Grenoble Alpes - Double licence - Economie et gestion / Langues étrangères appliquées - Double Licence : Economie-Gestion-Langues (5040)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Grenoble Alpes - Double licence - Economie et gestion / Langues étrangères appliquées - Double Licence : Economie-Gestion-Langues (5040)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	611	182	326	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Economie et gestion

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE ET GESTION :

* Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Attendus nationaux - Mention Langues étrangères appliquées

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail

personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Economie et Gestion Langues est organisée par la Faculté d'Economie et l'UFR Langues Etrangères. Cette formation dotée d'un important socle pluridisciplinaire a pour objectif l'acquisition d'une double compétence en économie et gestion et en langues étrangères. Deux langues étrangères sont obligatoires : l'anglais et l'une des 7 langues : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe. Les étudiants peuvent choisir allemand, arabe, chinois, japonais et russe en niveau avancé ou débutant ; en débutant, la licence est obtenue en 4 ans. L'apprentissage des langues permet, d'atteindre une expression et une compréhension aisées dans les deux langues choisies. Les matières fondamentales étudiées en économie-gestion sont les suivantes : analyse économique, mathématiques et statistiques, statistiques descriptives, compétences numériques, droit et gestion des entreprises, sport.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux classe les candidatures au regard du niveau académique des candidats notamment au regard des attendus nationaux pour les filières Économie/Gestion et LEA, de leur savoir-faire et savoir-être et de leur motivation pour la formation.

La commission d'examen des vœux attribue une importance essentielle au critère du niveau académique. Dans la filière générale, outre les résultats dans les enseignements de tronc commun, la commission apprécie la cohérence du projet de formation en fonction du choix des enseignements de spécialité. Un très bon niveau en anglais et dans une deuxième langue étrangère est exigé. Les filières générales préparent mieux à ce parcours que certaines filières technologiques et professionnelles.

La commission des vœux attire l'attention des candidats sur la rédaction du projet de formation motivé. La présence de fautes d'orthographe ou de lettre type non motivée porte préjudice aux candidats.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Note moyenne enseignements généraux	Note moyenne enseignements généraux	Bulletins de première et terminale / Notes des épreuves anticipées et finales du baccalauréat	Essentiel
	Note en Langues, dont anglais		Bulletins de première et terminale / Notes des épreuves anticipées et finales du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable	Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable	Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Capacité à Réussir" de la Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Sérieux, assiduité et compétences	Sérieux, assiduité et compétences	Appréciations sur les bulletins de notes de première et terminale	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du vœu avec le projet personnel annoncé	Cohérence du vœu avec le projet personnel annoncé	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes